

Déclaration de responsabilité de la direction

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

La direction est responsable de ces états financiers prospectifs, y compris du caractère approprié des hypothèses qui les sous-tendent. Ces états financiers sont fondés sur les meilleures informations disponibles. Les hypothèses ont été adoptées en date du 3 décembre 2010 et cadrent avec les plans décrits dans le Rapport sur les plans et les priorités.

Les résultats réels des exercices visés dans les états financiers prospectifs ci-joints différeront de l'information présentée et les écarts pourraient être importants.

Le comité de vérification a comme rôle de fournir des conseils indépendants et objectifs ainsi que des recommandations à l'administrateur général sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance fournie à l'égard de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de l'Agence (incluant les systèmes de reddition de compte). En accord avec la directive du Conseil du Trésor sur les comités ministériels de vérification, le comité de vérification a examiné les états financiers prospectifs de l'Agence et a fourni des conseils à l'administrateur général au sujet de la pertinence des hypothèses et de toute question apparente d'importance qui peut nuire à la présentation fidèle des états.

Les états financiers prospectifs de l'Agence spatiale canadienne n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

La version originale a été signée par Steve MacLean 20 janvier 2011

Steve MacLean
Président
Longueuil, Québec, Canada

Date

La version originale a été signée par Marie-Claude Guérard 20 janvier 2011

Marie-Claude Guérard, CGA
Chef principal des finances
Longueuil, Québec, Canada

Date

État de la situation financière prospectif (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Au 31 mars	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
(en milliers de dollars)		
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	109 795	88 408
Débiteurs et avances (note 6)	3 199	2 581
Total des actifs financiers	112 994	90 989
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance (note 7)	303 832	353 499
Immobilisations corporelles (note 8)	948 534	931 675
Total des actifs non financiers	1 252 366	1 285 174
TOTAL	1 365 360	1 376 163

Passifs et avoir du Canada

Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	121 795	97 780
Revenus reportés (note 10)	34	34
Indemnités de vacances et congés compensatoires	4 187	4 252
Avantages sociaux futurs (note 12)	11 854	12 038
Autres passifs (note 11)	18 154	17 013
Total des passifs	156 024	131 117
Avoir du Canada	1 209 336	1 245 046
TOTAL	1 365 360	1 376 163

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

État des résultats prospectif (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Pour l'exercice se terminant le 31 mars		
(en milliers de dollars)		
Charges		
Données, informations et services spatiaux	167 494	162 774
Exploration spatiale	177 393	172 613
Capacités spatiales futures du Canada	88 340	69 658
Services internes	52 478	51 733
Total des charges	485 705	456 778
Revenus		
Données, informations et services spatiaux	931	1 195
Exploration spatiale	-	-
Capacités spatiales futures du Canada	5 000	4 000
Services internes	340	328
Total des revenus	6 271	5 523
Coût de fonctionnement net	479 434	451 255

Information sectorielle (note 15)

Nouvelle classification (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

État de l'avoir du Canada prospectif (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévisions	Résultats estimatifs
Pour l'exercice se terminant le 31 mars	2012	2011
(en milliers de dollars)		
Avoir du Canada, début de l'exercice	1 245 046	1 327 558
Coût de fonctionnement net	(479 434)	(451 255)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	416 141	347 351
Variation des montants à recevoir du Trésor	21 387	15 119
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	6 196	6 273
Avoir du Canada, fin de l'exercice	1 209 336	1 245 046

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

État des flux de trésorerie prospectif (non vérifié)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Pour l'exercice se terminant le 31 mars		
(en milliers de dollars)		
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	479 434	451 255
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(111 722)	(110 367)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(6 196)	(6 273)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs et avances	618	1 036
Diminution des charges payées d'avance	(49 667)	(48 671)
Augmentation des créditeurs et charges courues	(24 015)	(15 444)
Diminution (augmentation) des revenus reportés	-	1
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	65	(219)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	184	(1 332)
Diminution (augmentation) des autres passifs	(1 141)	180
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	287 560	270 166
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	128 581	77 185
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	128 581	77 185
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	416 141	347 351

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers prospectifs.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

1. Mandat et objectifs

L'Agence spatiale canadienne « Agence » a été décrétée « ministère » le 1er mars 1989 en vertu de l'alinéa (b) de la définition de ministère à l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour sa part, la *Loi sur l'Agence spatiale canadienne*, sur avis conforme du *Premier ministre et en vertu de l'article 29* de la *Loi portant sur la création de l'Agence spatiale canadienne* et traitant d'autres questions liées à l'espace, a été sanctionnée le 10 mai 1990 en vertu du chapitre 13 des Lois du Canada (L.C. 1990). Son Excellence le Gouverneur général en conseil a fixé la date d'entrée en vigueur de cette loi au 14 décembre 1990. Le Programme spatial canadien (PSC) vise à assurer le développement et l'application des sciences et technologies spatiales pour répondre aux besoins des Canadiens et à favoriser la création au Canada d'une industrie spatiale compétitive à l'échelle internationale.

En conformité avec la nouvelle Architecture d'activités de programmes (AAP) en vigueur à partir de 2011-2012, l'État des résultats est présenté par activités de programmes (secteurs d'activités) :

Données, informations et services spatiaux

Cette activité de programmes est nécessaire parce que les solutions spatiales aident d'autres ministères à livrer des programmes et des services de plus en plus grandissants, diversifiés ou rentables dans le cadre de leur mandat. Leur mandat est en lien avec les grandes priorités nationales comme la souveraineté, la défense, la sécurité et la sûreté, la gestion des ressources, la surveillance environnementale et le Nord. Elle fournit aussi au milieu universitaire les données dont il a besoin pour mener ses propres recherches.

Exploration spatiales

Cette activité de programmes fournit des recherches scientifiques et des technologies de signature canadienne ainsi que des astronautes qualifiés pour des projets internationaux d'exploration spatiale. Cette activité de programmes est nécessaire puisqu'elle contribue à la Stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Elle pourrait aussi générer des retombées qui aideront à améliorer la qualité de vie de la population canadienne.

Capacités spatiales futures du Canada

Cette activité de programmes est nécessaire pour assurer la présence stratégique et permanente du Canada dans l'espace et pour préserver les capacités du pays à livrer des biens spatiaux de renommée internationale destinés aux générations futures.

Services internes

En accord avec les attentes du Cadre de responsabilisation de gestion, mettre en œuvre l'engagement du gouvernement en matière de gestion moderne de la fonction publique dans les domaines du soutien à la gouvernance et à la gestion, de la gestion des ressources et de la gestion des biens.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

2. Hypothèses importantes

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Agence qui sont décrits dans le *Rapport sur les plans et priorités*.

Les principales hypothèses utilisées sont:

- ✓ Les activités de l'Agence sont, pour l'essentiel, similaires à celle de l'an dernier;
- ✓ Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- ✓ Les provisions pour créances douteuses sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- ✓ L'information estimative de fin d'exercice pour 2010-2011 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2011-2012.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 3 décembre 2010.

3. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2010-2011 et pour 2011-2012, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de ces états financiers, l'Agence spatiale canadienne a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et jugements pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre les états financiers prospectifs et les états financiers historiques sont notamment:

- ✓ Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations peuvent influencer sur les gains/pertes sur dispositions d'actifs et les charges d'amortissement.
- ✓ La conjoncture économique peut avoir un effet à la fois sur le montant de revenu gagné et la recouvrabilité des débiteurs externes.
- ✓ Des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement, grâce à de nouvelles initiatives ou ajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le *Rapport sur les plans et les priorités* est présenté, l'Agence spatiale canadienne ne mettra pas à jour les états financiers prospectifs, quelles que soient les modifications apportées aux crédits ou aux prévisions financières dans les budgets supplémentaires.

4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers prospectifs ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucun écart important par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. Les opérations touchant les autorisations parlementaires sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse alors que les états financiers prospectifs sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats prospectif et dans l'état de la situation financière prospectif ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux correspondant aux autorisations parlementaires. La note 5 présente un rapprochement entre les deux méthodes de comptabilisation.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés du Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Agence et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant net de l'encaisse que l'Agence est autorisée à prélever à même le Trésor sans crédit supplémentaire pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les revenus déjà encaissés mais non gagnés sont présentés à titre de revenus reportés (note 10).

(e) Charges

Les charges sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiements sont satisfaits;
- ✓ Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut-être estimé de manière raisonnable;
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi;
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif (note 14(a)).

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

4. Sommaire des principales conventions comptables (Suite)

(f) Avantages sociaux futurs (note 12)

- i Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ii Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Des provisions sont établies pour les débiteurs externes dont le recouvrement est incertain.

(h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice.

(i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Agence n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments, travaux et infrastructure	30-40 ans
Matériel et équipement	10-20 ans
Matériel informatique	5-7 ans
Logiciels	3 ans
Autres équipements comprenant l'ameublement	3-15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Autres véhicules	10 ans

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

5. Autorisations parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de l'Agence diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations prévues

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Coût de fonctionnement net	479 434	451 255
<i>Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	(111 722)	(110 367)
Revenu non disponible pour dépenser	6 271	5 523
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14(a))	(6 196)	(6 273)
Augmentation des charges à payer non portées à une autorisation	(142)	(1 056)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	184	(1 332)
Diminution(augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	65	(219)
	367 894	337 531
<i>Rajustement pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	128 581	77 185
Charges payées d'avance	(49 667)	(48 671)
	78 914	28 514
Autorisations prévues	446 808	366 045

(b) Autorisations prévues

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Autorisations prévues		
<i>Crédit 25</i> - Dépenses de fonctionnement	254 087	245 939
<i>Crédit 30</i> - Dépenses en capital	124 997	73 056
<i>Crédit 35</i> - Subventions et contributions	56 223	36 257
Montants législatifs	11 501	10 793
Autorisations prévues	446 808	366 045

Les autorisations demandées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 représentent les montants des dépenses prévues inscrits dans le *Rapport sur les plans et priorités* de 2011-2012. Les autorisations demandées estimatives pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 comprennent les montants présentés dans le Budget des dépenses et les Budgets supplémentaires des dépenses (A) et (B) de 2010-2011 et les montants estimatifs, à la fin de l'exercice, des affectations des crédits centraux du Conseil du Trésor.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

6. Débiteurs et avances

	Prévisions	Résultats estimatifs
(en milliers de dollars)	2012	2011
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux (note 14(b))	1 159	946
Débiteurs d'entités externes	2 110	1 688
Avances aux employés	14	14
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(84)	(67)
	3 199	2 581

7. Charges payées d'avance

	Prévisions	Résultats estimatifs
(en milliers de dollars)	2012	2011
RADARSAT-2 services payés d'avance	300 083	350 083
Paiements de transfert payés d'avance	3 452	3 119
Autres charges payées d'avance	297	297
	303 832	353 499

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

8. Immobilisations corporelles

Coût	Solde	Acquisitions	Transferts, aliénations et radiations	Solde de clôture
(en milliers de dollars)	d'ouverture			
Terrain	85	-	-	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	120 524	89	1 469	122 082
Matériel et équipement	44 771	4 596	-	49 367
Matériel informatique	22 206	4 532	-	26 738
Logiciels	7 746	230	809	8 785
Autres équipements	1 887 394	801	12 811	1 901 006
Véhicules automobiles	69	23	-	92
Autres véhicules	589	209	-	798
Actifs en construction	270 293	118 101	(15 089)	373 305
	2 353 677	128 581	-	2 482 258

Amortissement cumulé	Solde	Amortissement	Transferts, aliénations et radiations	Solde de clôture
(en milliers de dollars)	d'ouverture			
Bâtiments, travaux et infrastructure	68 689	4 203	-	72 892
Matériel et équipement	28 624	1 913	-	30 537
Matériel informatique	13 343	1 376	-	14 719
Logiciels	5 679	967	-	6 646
Autres équipements	1 305 465	103 252	-	1 408 717
Véhicules automobiles	27	2	-	29
Autres véhicules	175	9	-	184
	1 422 002	111 722	-	1 533 724

Valeur comptable nette	Solde	Solde de clôture
(en milliers de dollars)	d'ouverture	
Terrain	85	85
Bâtiments, travaux et infrastructure	51 835	49 190
Matériel et équipement	16 147	18 830
Matériel informatique	8 863	12 019
Logiciels	2 067	2 139
Autres équipements	581 929	492 289
Véhicules automobiles	42	63
Autres véhicules	414	614
Actifs en construction	270 293	373 305
Valeur comptable nette	931 675	948 534

Les actifs en construction aliénés sont des actifs qui ont commencé à être utilisés au cours de l'exercice et qui ont été transférés dans la catégorie d'immobilisations pertinente.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

9. Crédoiteurs et charges à payer

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Charges à payer	76 053	60 231
Créditeurs	35 241	27 909
Retenues de garantie	7 281	5 766
Traitements et salaires à payer	1 832	1 860
Comptes créditeurs - Autres ministères (note 14(b))	1 388	2 014
	121 795	97 780

10. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets spécifiques, ainsi que de montants correspondants à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
RADARSAT-2 : Compte à fins déterminées pour inscrire les fonds reçus pour couvrir les charges liées à la réception, l'archivage, le catalogage et l'acquisition de services de satellite.		
Solde d'ouverture au 1er avril	25	26
Plus : Somme à recevoir prévue	1 276	1 327
Moins : Revenus constatés au cours de l'exercice	(1 276)	(1 328)
Solde de clôture au 31 mars	25	25
RADARSAT-2 : Sommes reçues pour couvrir les charges liées à la préparation des installations du personnel de MacDonald Dettwiler and Associates Ltd. (MDA).		
Solde d'ouverture au 1er avril	9	9
Plus : Somme à recevoir prévue	-	-
Moins : Revenus constatés au cours de l'exercice	-	-
Solde de clôture au 31 mars	9	9
Solde de clôture	34	34

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

11. Autres passifs

Le tableau suivant donne le détail des autres passifs :

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Échange non monétaire ASC/NASA	12 569	12 569
Retenues de garantie	5 485	4 344
Participation des provinces – RADARSAT-1	100	100
	18 154	17 013

a) Échange non monétaire

Dans le cadre de l'Accord sur la Station spatiale internationale conclu en 1998 et ratifié par le Canada en l'an 2000, suite à l'adoption de la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile, en 1999, l'Agence a signé avec la NASA, en août 2001, un accord de troc dont la juste valeur a été estimée à 20,8 millions de dollars américains. Actuellement, tous les coûts ne sont pas disponibles et la juste valeur des services cédés devra être revue lorsque l'identification de tous les coûts sera possible. Cet accord prévoit que l'Agence échange une partie de ses droits d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'accès au support canadien d'isolation contre les vibrations en microgravité, et qu'elle assume les coûts de réparation de son manipulateur agile spécialisé. En retour, la NASA fournira à l'Agence des services d'entraînement des astronautes, de satellite et de lancement. Les transactions sous cet accord de troc peuvent avoir lieu durant la vie de la Station spatiale internationale. Au cours des exercices 2002 à 2012, l'Agence a reçu une partie des services d'entraînement des astronautes évalués à 12,6 millions de dollars canadiens. Comme la NASA ne s'est pas prévaluée de l'option d'accès à sa partie des droits canadiens d'utilisation de la Station spatiale internationale, l'Agence a comptabilisé un passif de 12,6 millions de dollars canadiens. Relativement à cet accord de troc ou à d'autres accords de même nature qu'elle pourrait conclure avec ses partenaires internationaux en vertu de l'Accord sur la Station spatiale internationale, l'Agence a obtenu une exemption du Conseil du Trésor en application de la politique sur la comptabilisation des opérations non monétaires et n'a pas à imputer la/les transactions à ses crédits parlementaires.

b) Participation des provinces – RADARSAT-1

Ce compte à fins déterminées a été établi afin de comptabiliser les sommes reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des photos du projet RADARSAT. RADARSAT-1 est un satellite d'observation de la Terre pour la surveillance des changements environnementaux et des ressources naturelles de la planète. Il fournit de l'information aux usagers commerciaux et scientifiques dans les domaines de l'agriculture, de la cartographie, de l'hydrologie, de la foresterie, de l'océanographie, des études glaciaires et de la surveillance côtière.

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

12. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p. 100 par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. Les charges prévues à ce titre s'élèvent à 8.2 millions de dollars en 2011-2012 et à 8.3 millions de dollars en 2010-2011, soit environ 1.9 fois les cotisations de l'employé.

La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

L'Agence verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Voici des informations sur les indemnités de départ estimatives en date des présents états financiers:

(en milliers de dollars)	Prévisions 2012	Résultats estimatifs 2011
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	12 038	10 706
Plus : Charge pour l'exercice	301	1 817
Moins : Prestations versées prévues pendant l'exercice	(485)	(485)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	11 854	12 038

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert et pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2013	2014	2015	2016	2017 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	70 000	38 000	19 000	-	-	127 000
Paiements de transfert	28 967	28 309	25 665	22 631	74 520	180 092
Total	98 967	66 309	44 665	22 631	74 520	307 092

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence prévoit recevoir gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux installations, services juridiques et cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats prospectif de l'Agence :

	Prévisions	Résultats estimatifs
(en milliers de dollars)	2012	2011
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	5 697	5 786
Services juridiques	270	270
Installations	228	217
	6 196	6 273

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de sorte qu'un seul ministère mène certaines activités au nom de tous sans frais. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Agence.

(b) Autres transactions entre apparentés

	Prévisions	Résultats estimatifs
(en milliers de dollars)	2012	2011
Débiteurs – Autres ministères et organismes (note 6)	1 159	946
Créditeurs – Autres ministères et organismes (note 9)	1 388	2 014
Charges - autres ministères et organismes	35 000	35 000
Revenus - autres ministères et organismes	70	70

15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'Architecture d'activités de programmes (AAP) de l'Agence. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges et les revenus prévus par les principales activités de programmes, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	1	2	3	4	2012	2011
Charges de fonctionnement						
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	68 825	36 266	2 812	3 819	111 722	110 367
Services professionnels et spéciaux	30 547	110 181	13 337	8 790	162 855	153 311
Salaires et avantages sociaux	13 090	25 166	14 352	27 410	80 018	83 081
Déplacements et communications	2 304	3 087	1 314	2 475	9 180	8 559
Services publics, fournitures et approvisionnements	213	347	275	1 939	2 774	3 432
Acquisition de machinerie et de matériel	50 489	828	145	807	52 269	51 104
Information	-	26	241	2 228	2 495	2 390
Achat de services et réparations	375	46	359	1 599	2 379	2 475
Locations	441	223	481	948	2 093	1 446
Autres	-	183	1 384	2 463	4 030	3 684
Total des charges de fonctionnement	166 284	176 353	34 700	52 478	429 815	419 849
Paiements de transfert						
Organisations internationales	-	-	47 001	-	47 001	27 813
Industrie	250	1 040	6 165	-	7 455	8 567
Particuliers	-	-	324	-	324	359
Organismes à but non lucratif	960	-	150	-	1 110	190
Total des paiements de transfert	1 210	1 040	53 640	-	55 890	36 929
Total des charges	167 494	177 393	88 340	52 478	485 705	456 778
Revenus						
Revenus tirés de la vente de droits et de privilèges	931	-	-	-	931	1 195
Revenus tirés de la vente de produits et de services	-	-	5 000	-	5 000	4 000
Location et utilisation de biens publics	-	-	-	340	340	328
Total des revenus	931	-	5 000	340	6 271	5 523
Coût de fonctionnement net	166 563	177 393	83 340	52 138	479 434	451 255

1 - Données, informations et services spatiaux

2 - Exploration spatiale

3 - Capacités spatiales futures du Canada

4 - Services internes

Notes afférentes aux états financiers prospectifs (non vérifiées)

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

16. Chiffres correspondants

Les chiffres estimés de 2010-2011 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la nouvelle architecture des activités de programmes de 2011-2012.